Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 466

Artikel: Les expositions

Autor: Pennello

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262114

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Liste des femmes élues (O: ouvriers; P: patrons)

Groupe II (Bijouterie) O: Une candidate (polisseuse) de l'Union des Syndicats.

Groupe VI (vêtements) P: Mmes DUPONT, couturière, ANDRÉE WIEGANDT, id., Mlle CLAIRE SIGRIST, lingère, toutes trois candidates du Comité féminin d'action (Liste d'entente avec les Associations professionnelles masculines).

Groupe VI O: Mme KUNG-BAUD, fourreuse (en tête de liste, candidate du Comité féminin d'action, et également portée par l'Union des Syndicats); les 7 candidates de la Fédération corporative et chrétienne sociale; une candidate de l'Union des Syndicats.

Groupe VIII (Arts graphiques) P: Mmes FATH, photographe, et OLGA HAAS, papetière, toutes deux candidates du Comité féminin d'action (Liste d'entente avec les Associations masculines professionnelles).

Groupe VIII O: Une candidate (relieuse) de l'Union des Syndicats.

Groupe IX (jardiniers, transports) P: Mme R. FLEURIOT, fleuriste, candidate du Comité féminin d'action.

Groupe X (Commerce) O: Mme G. RICARD, employée de commerce, en tête de liste, candidate du Comité féminin d'action, également portée par les organisations professionnelles d'employés, en entente avec l'Union des Syndicats.

Groupe XI (carrières libérales et maîtresses de maison) P: Mmes GRANDJEAN, maîtresse de maison (en tête de liste), FATIO-DELESSERT, maîtresse de maison, CHENEVARD DE MORSIER, maîtresse de maison, LAMBOSSY, maîtresse de maison, Mlle E. KAMMACHER, avocate. (Liste d'entente avec les groupements professionnels masculins.)

Groupe XI O: Mlle PAULE SOLDINI, maîtresse d'école enfantine (en tête de liste, également portée par l'Union des Syndicats); 2 candidates, l'une infirmière, l'autre ménagère de l'Union des Syndicats; et 1 candidate, institutrice, de la Fédération corporative chrétienne sociale.

Groupe XII (campagne): Cercle de Chêne-Puplinge-Veyrier P: Mme Vve WERNER-FLOURNOY, maîtresse de maison, candidate du Comité féminin d'action (Liste d'entente avec le Comité d'action des Syndicats autonomes). — *O:* Mlle M. ZWAHLEN, institutrice (id., id.).

Cercle de Pregny-Grand-Saconnex P: Mme CH. GIGNOUX, candidate du Comité féminin d'action.

Soit au total: 30 femmes élues (contre 23 en 1932), dont 17 présentées par le Comité féminin d'action. Celui-ci avait encore mis en ligne 5 candidates (directrice de poterie, tapissière, directrice d'hôtel, coiffeuse et médecin) dans différents groupes patronaux, et 7 candidates (employée de pharmacie, vendeuse, sténodactylo, maîtresses d'école et infirmière scolaire) dans différents groupes ouvriers. Aucune d'elles n'a été élue.

La XIIe Assemblée Générale de l'Association suisse des Femmes universitaires

Le dimanche 1er décembre a eu lieu, à Berne, la XIIe Assemblée générale de l'Association suisse de femmes universitaires.

Le samedi après-midi déjà, une séance réunit les membres du Comité Central et ceux de la Commission des intérêts professionnels. Les autres déléguées, plus heureuses, eurent le plaisir de pouvoir visiter, par faveur spéciale, et sous la direction compétente de M. le professeur D. Baumann, le nouveau Musée bernois d'histoire naturelle, qui vient d'être achevé, mais n'est pas encore accessible au public.

Le même soir, une réception, offerte par la Section bernoise, réunit les déléguées, de nombreux membres, et des étudiantes bernoises, à la *Schulwarte*. La soirée fut charmante, le programme offert par les Bernoises très varié: d'excellentes musiciennes nous jouèrent deux quatuors; puis, Mlle Herking, Dr. ès lettres, nous fit une causerie spirituelle et pleine de charme sur le *Génie de Berne,* de Gonzague de Reynold. Cette causerie fut suivie d'une petite pièce de théâtre, composée pour la circonstance par Mlle von Lerber, Dr. ès lettres, évoquant le passé et raillant malicieusement ces messieurs de l'Université, qui semblent ne pas avoir été très aimables envers notre Association lors des fêtes du Centenaire de l'Université de Berne en 1934! Quelques déléguées romandes regrettaient amèrement de ne pas mieux comprendre le *Bärnerdütsch* savoureux de Lisette ou l'allemand moyennageux de la *Hohe Schule* de Berne. La surprise fut grande de constater après le spectacle que les artistes, une fois dégrimées, étaient les membres les plus graves et les plus respectables de la Section bernoise!

La cordialité qui régnait d'un bout à l'autre de l'Assemblée eut tout particulièrement l'occasion de se manifester à cette petite réunion. L'esprit qui y régnait était si gai et si animé qu'on ne sortit de la *Schulwarte* qu'à 1 heure du matin. Ce fait, paraît-il, ne s'est encore jamais présenté à la veille d'une Assemblée générale. Il prouve cependant mieux que toute autre chose combien les Bernoises ont su nous rendre cette soirée agréable!

Le dimanche matin fut réservé au travail: à 9 heures déjà, nous nous retrouvâmes à la *Schulwarte* pour l'Assemblée générale.

Notre charmante présidente centrale, Mlle A. Quinche (Lausanne), salua l'Assemblée et présenta le rapport annuel du Comité Central. Dans ce rapport, la question des bourses suscita un vif intérêt. La bourse créée à l'occasion du Xe anniversaire de l'Association suisse a été accordée à Mlle Ponse, Dr. ès sciences, sous-directeur de la Station de zoologie expérimentale à Genève, qui poursuit actuellement son travail de recherches scientifiques à Bruxelles. Une bourse d'hospitalité de quatre à cinq semaines et une allocation de voyage seront offertes en septembre 1936 par la Section genevoise, qui a constaté l'immense intérêt que présente pour des membres des Fédérations nationales un séjour à Genève à un moment de grandes réunions internationales: Assemblée de la S. d. N. et Congrès mondial de la Jeunesse. La bénéficiaire sera déterminée par concours. Cette offre généreuse des Genevoises fut vivement applaudie par l'Assemblée.

Le rapport de la présidente fut suivi des élections. Mme J. Eder-Schwyzer, Dr. phil. (Zurich), fut élue présidente en remplacement de Mlle Quinche, dont le mandat est échu, et Mlle Hélène Leder, Dr. jur., secrétaire. Quatre membres ont quitté le Comité Central: Mmes Rittmeyer, Schreiber-Favre, Schulz-Bacho et Speiser (les trois dernières sont des membres fondateurs de l'Association). Mmes H. Mundorff (Bâle), R. Dubois (Genève), L. Winkler-Leuthold (Saint-Gall) et Zwicky-Recordon (Vaud), furent élues membres du Comité à leur place.

Les rapports des différentes Commissions furent présentés ensuite. La Commission d'échange des professeurs de l'enseignement secondaire, présidée par Mme Schreiber-Favre, a dû arrêter complètement son activité, vu la crise qui rend toute action impossible. La Commission des intérêts féminins, sous la présidence de Mlle Vollen-

Tribune libre

A propos du salaire des ménagères

(Suite de la 1re page.)

Venons-en à l'application du principe juste qu'est la rétribution du travail de la ménagère, et laissons l'Etat en dehors de cette affaire, qui ne le concerne certainement pas. Ecartons du même coup la suggestion du contrôleur soulevant le couvercle des marmites, et établissons que, dans nos circonstances actuelles, toute ménagère reçoit déjà une partie du salaire de son labeur, et qu'il ne restera à lui fournir que la seconde partie. En effet, supposons M. X. remettant à sa femme l'argent du ménage chaque semaine, quinzaine ou mois. Théoriquement, il le déposera devant elle en deux tas: 1o la somme nécessaire pour loger, nourrir, chauffer, éclairer, laver, et habiller la famille, etc.; 2o une somme à part, dont la ménagère est le possesseur incontesté, qu'elle gère sans avoir de comptes à rendre, et qu'elle emploie pour ses vêtements et ses dépenses personnelles (assurances, cotisations, dons, charités, etc.). Ce qui lui reste — il faut qu'il lui reste quelque chose — représentera ses économies, ses réserves. Et j'ajoute que, dans la gérance de sa trésorerie particulière, la femme douée de cœur et de raison, trouvera autant d'occasions de faire plaisir, de se dévouer, de se sacrifier même, que la femme d'aujourd'hui, dans la répartition de l'argent du ménage.

Comment s'établira le montant équitable de la première et de la deuxième somme? Assez facilement, je pense: Que M. X. imagine pendant quelques minutes qu'il est veuf, qu'il engage une exigeante, et qu'il lui paie le salaire qu'elle somme d'abord se composant d'une part d'une nourriture, etc. et d'autre part de l'entretien, somme représentant le salaire, qu'il enlève la chauffage, l'éclairage et le [illegible] le logement, le unités de son ménage, et le surplus d'une des le second poste, celui auquel Mme X. a [illegible] ment droit, qui lui appartient en propre et [illegible] contrôle, et qui parfait son salaire de ménagère.

Je crois que, si l'expérience était tentée, elle donnerait de bons résultats après les inévitables tâtonnements; elle sauvegarderait la dignité de la ménagère, exaucerait son désir légitime de « palper » l'argent gagné, et rehausserait du même coup son prestige personnel et le prestige du travail de ménage aux yeux de son conjoint. N'en déplaise à Mme Lasserre, ce double prestige est souvent chancelant dans l'état actuel de nos affaires.

Mais je crois fermement que, pour arriver à faire accepter cette solution, pourtant plus simple qu'elle peut paraître à première vue, il faudra cette révolution dans les mœurs: le triomphe du féminisme. Car, soit dit en thèse générale, l'homme moyen discute avec ses égaux, mais impose sa volonté à ses inférieurs. Alors...?

En outre, cette réforme exigera tout d'abord une éducation de notre peuple en général; elle exigera du mari une compréhension plus juste de la

Les Expositions

Au Musée Rath (Genève): Mme Marguerite Duchosal-Bastian

Délicieuse promenade parmi les bronzes et les plâtres.

Mme Duchosal-Bastian, élève de M. Vibert, expose là une trentaine d'œuvres dont aucune n'est indifférente, et dont la plupart attirent comme un aimant une fois qu'on les a vues.

Quelle triomphante jeunesse dans sa *Sylvie,* et quelle grâce dans son jeune *Bacchus* à la mine espiègle! Le bel élan de sa *Tireuse d'arc!*

Et puis, voilà des bas-reliefs de l'église de Carouge: saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue, et toute la série des bustes de personnes connues, dont beaucoup circulent dans la salle, comme pour souligner le trait commun de ces sculptures: la justesse de l'expression — tant de vigueur ici, tant de moelleux, tant de douceur rêveuse là-bas. Cette jeune artiste est vraiment étonnante de maturité.

PENNELLO.

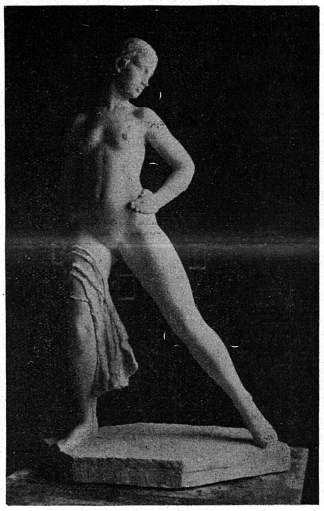

Cliché Kundig, Genève.

Sylvie, par Mme Duchosal-Bastian

dot, la fortune des femmes là-bas, le mari, attiré par nos exclamations, est arrivé, et a voulu nous montrer, après du « travail de femme », du « travail d'homme »: un cadre sculpté du pire type de camelote, sans goût, sans style, sans compréhension... Quel contraste!

« Les femmes n'ont pas l'esprit créateur... », nous assurent sentencieusement certains de nos adversaires antiféministes. Je leur conseille une petite excursion à Vajnory.

Le Spielberg

J'ai beaucoup aimé Brno, qui, du temps où j'apprenais la géographie, s'appelait Brunn en Moravie. Ville animée, industrielle, dont les habitants et les habitantes sont actifs, enthousiastes, riches d'initiatives et admirablement hospitaliers. je voudrais avoir ici la place de dire dans le détail tout l'accueil que j'ai reçu, tous les hommes féministes que j'ai rencontrés, toutes les femmes vibrant pour l'idéal de coopération et de compréhension internationales, qui se sont faites mes hôtes et mes guides, et aussi toutes les institutions remarquables que j'ai visitées: écoles, asiles, crèches, consultations de nourrissons, maisons familiales, inspirées de l'esprit social le plus moderne, souvent luxueusement installées, et dans lesquelles j'ai trouvé la solution pratique de bien des problèmes qui préoccupent encore nos Sociétés féminines suisses. Cela n'est malheureusement pas possible aujourd'hui, où je voudrais évoquer d'autres images.

Car, du temps où j'apprenais la géographie, je me nourrissais aussi d'un petit livre, sorti avec un parfum légèrement moisi d'une vieille bibliothèque familiale, et qui s'appelait *Le Mie Prigione.* Car Silvio Pellico, le patriote italien, et Maroncelli son ami, que l'on dut amputer d'une jambe dans les prisons autrichiennes, à la suite sans doute d'une tuberculose gangreneuse, furent quelques-uns des héros de mon enfance. Si bien que c'était aussi l'enthousiasme de ma douzième année pour ces martyrs de la liberté et de l'indépendance qui m'accompagnait, avec beaucoup de souvenirs et de visions historiques plus tardives, lorsque, dans le brouillard d'un matin d'automne, nous avons franchi la haute porte à herse du château-fort et déambulé dans ses cours intérieures, ses galeries et ses souterrains. Et ce fut d'un intérêt émouvant.

Sans doute, tous les châteaux-forts se ressemblent, qu'ils soient situés en Moravie, sur la côte de Bretagne, ou au bord d'un de nos lacs suisses. Sans doute aussi nous montrent-ils les mêmes salles de gardes, les mêmes chambres hautes, les mêmes chapelles, les mêmes cachots et appareils de torture, tous vestiges d'une époque si lointaine, que nous n'y pénétrons que comme sur terre complètement étrangère à notre monde actuel. Mais alors, les prisons d'Etat du gouvernement autrichien au début du XIXe siècle, combien nous les sentons plus proches! et combien leurs évocations sont effroyables! Bien davantage encore que dans le château du *Buon Consiglio* à Trente, pourtant tout jalonné aussi de souvenirs immédiats de martyrs récents de l'indépendance, on se sent étouffé, pris à la gorge par l'horreur de ces cachots creusés dans le roc, plongés dans de complètes ténèbres, nus et vides, exception faite de la planche décrite par Silvio dans ses mémoires, et de la chaîne rouillée qui grince encore au mur, — cette chaîne que, par un raffinement de cruauté, on reliait la nuit par un trou dans le mur à une chaîne générale qu'un gardechiourme secouait à intervalles dans le couloir pour empêcher les malheureux d'oublier dans le sommeil l'atrocité de leur sort... Et ils y sont restés cinq, dix, quinze ans, ces hommes de cœur. cette élite intellectuelle et morale, dont le seul crime était de réclamer pour leur peuple: la liberté...

... J'ai évoqué l'horreur de ce régime, la honte de ce passé pas bien éloigné encore, devant une amie, esprit libéral et clairvoyant, qu'inquiète visiblement l'avenir de l'Europe. « — Pourtant, lui ai-je dit, si noir que vous semble l'horizon, si pessimiste que vous soyez, il faut reconnaître que nous avons progressé, que l'humanité exige plus de compréhension, moins de cruauté. On n'oserait plus à notre époque soumettre à pareil supplice des hommes, simplement à cause de leurs idées.

Et elle m'a seulement répondu:

— Croyez-vous?...

(A suivre.) E. GD.

Glané dans la presse...

Irène Joliot-Curie féministe

*Notre confrère (ou consœur?) Mme H. Gosset, collaboratrice de l'*Oeuvre, *a été interviewer pour son journal la titulaire du prix Nobel de physique pour 1935, et rapporte ainsi cet entretien:*

J'ai eu l'honneur d'être reçue par Irène Joliot-Curie dans l'Institut qui porte le nom de ses illustres parents, érigé sur la studieuse rive gauche. C'était par un clair matin de l'été parisien d'une douceur si pénétrante et, là-bas, à l'écart de l'agitation, dans la petite rue tranquille, autour des bâtiments, des roses, des lilas étaient fleuris: auprès du sérieux de la science, la joie de la nature en fête. Grande et mince dans sa blouse immaculée, réservée au premier abord, Irène Joliot-Curie m'accueille et bientôt son visage s'éclaire d'un sourire tandis qu'elle veut bien répondre à mes interrogations.

— Comme féministe, me déclare Irène Joliot-Curie, je ne puis m'empêcher de me préoccuper de l'amélioration de la condition sociale des femmes et, à ce sujet, dans les premières questions en cause, je pose celle que je considère, personnellement, comme indiscutable: le droit au travail.

« Il me paraît rationnel que tout être ait ainsi la possibilité de subvenir à son existence, et aussi que chacune puisse rendre tangibles ses pensées, ses capacités quelconques, dans l'expression d'un effort dont la valeur est plus ou moins grande, peut-être, mais certaine. Priver une femme de cela, c'est la rabaisser indignement et attenter à cette liberté morale qui est une des caractéristiques les plus élevées de la civilisation. Peut-on concevoir des générations en progression quand une partie d'entre elles serait volontairement écartée de la grande tension créatrice, celle qui nous fait avancer magnifiquement sur la route de l'avenir? Non, car cette chose-là ne s'accomplit pas à demi.

« Réduire, limiter le travail féminin est une injustice au bénéfice des sottes et des paresseuses, pour les autres cette injustice deviendrait tragique.

— Réclamez-vous aussi les droits politiques?

— Mais oui. Bien sûr, il faut que toutes les femmes soient éduquées, préparées à la vie politique, car elles possèdent de la finesse, de la générosité, du bon sens et bien d'autres qualités